

FORMULAIRE d'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 (EIN2)



Pour quoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Évaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

L'évaluation des incidences

est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet.**

Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Vous trouverez toutes les informations nécessaire pour remplir ce formulaire dans la rubrique "Ou trouver l'information sur Natura 2000 " à la fin de ce formulaire

Coordonnées du porteur de projet:

Nom (personne morale ou physique) : SMIAGE Maralpin

Adresse : Centre administratif départemental des Alpes-Maritimes
CADAM CS 23182 06204 NICE Cedex 3

Commune et département : Alpes-Maritimes

Téléphone : 0489089648

Email : c.marro@smiage.fr

Nom du projet:

Réalisation d'un forage de reconnaissance

Lieu du projet (commune(s) et lieux-dits) :

Vallon du Villars, bordure de la RD 15, 06 390 Coaraze

PRÉAMBULE

Avant de démarrer un projet ou un programme de travaux, d'ouvrages, ou d'aménagements, le maître d'ouvrage (ou le pétitionnaire) doit identifier **si le projet est susceptible d'avoir un effet significatif sur les milieux naturels, les espèces et les habitats d'intérêts communautaires présents dans un ou plusieurs sites Natura 2000 au regard des objectifs de conservation.**

L'encadrement et la mise en oeuvre des évaluations des incidences Natura 2000 sont précisés dans les articles L414-4 et suivants et R414-19 et suivants du code de l'environnement (CE)

La liste nationale (R414-19 du CE) et les listes locales 1 et 2 (arrêtés préfectoraux du 11/03/2014) définissent les plans, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à évaluation des incidences Natura 2000.

☒ Mon projet ne relève d'aucune de ces listes, l'évaluation est terminée

☐ Mon projet relève d'une de ces listes*, vous devez continuer l'évaluation :

☐ Liste nationale : item n°

☐ Liste locale 1: item n° 2

☐ Liste locale 2 : item n°

☐ j'ai pris contact avec l'animateur du site Natura 2000

• FR

• FR

• FR

*Nota : Les listes complètes sont consultables sur le site internet de la DREAL http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/textes-de-reference-et-listes-locales_a7711.html (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > L'évaluation d'incidences Natura 2000 > Textes de référence et listes locales)

1 Description du projet, des travaux ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet ou de l'intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, des travaux ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, etc.).

Travaux de forage réalisés dans un objectif de sécurisation des ressources en eau exploitées par la commune de Coaraze pour son alimentation en eau potable et pour compenser les fortes baisses des sources en étiage.

Création d'un forage de 300m de profondeur dans la masse d'eau souterraine des calcaires Turonien : "FRDG 419 Formations variées du Crétacé au Tertiaire des bassins versants du Paillon et de la Roya".

L'ouvrage sera implanté en terrain naturel, en bordure de la RD 15, au Nord de la commune de Coaraze.

b. Motivation du projet

☐ économique ☐ social ☐ sécurité publique ☐ environnemental

☒ autres (préciser)

c. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000°. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).*

Le projet est situé :

Nom de la commune : Coaraze

N° Département : 06

adresse : Route du Col Saint-Roch

Lieu-dit : Bordure de la RD15, Vallon du Villars

parcelles cadastrales : A n°0022

☐ En site(s) Natura 2000. Cocher le(s) site(s) concerné(s) :

- ☐ FR9301615 : Basses gorges du Verdon ZSC
- ☐ FR9301610 : Cap Sicié - Six-Fours ZSC
- ☐ FR9312014 : Colle du Rouet (La) ZPS
- ☐ FR9301624 : Corniche varoise - Taillat - Lardier - Camara ZSC
- ☐ FR9301589 : Durance (La) ZSC
- ☐ FR9312003 : Durance (La) ZPS
- ☐ FR9301627 : Embouchure de l'Argens ZSC
- ☐ FR9301628 : Estérel ZSC
- ☐ FR9312016 : Falaises du Mont Caume ZPS
- ☐ FR9301625 : Forêt de Palayson - Bois du Rouet ZSC
- ☐ FR9301574 : Gorges de la Siagne ZSC
- ☐ FR9301616 : Grand canyon du Verdon - Plateau de la Palud (ZSC)
- ☐ FR9310020 : Iles d'Hyères (ZPS)
- ☐ FR9302001 : Lagune du Brusç (La) ZSC
- ☐ FR9301621 : Marais de Gavoty - Lac de bonne Cougne - Lac Redon ZSC
- ☐ FR9301606 : Massif de la Sainte-Baume ZSC
- ☐ FR9301617 : Montagne de Malay ZSC
- ☐ FR9301605 : Montagne Sainte-Victoire ZSC
- ☐ FR9310067 : Montagne Sainte-Victoire ZPS
- ☐ FR9301608 : Mont Caume, Mont Faron, forêt des Morières ZSC
- ☐ FR9301620 : Plaine de Vergelin-Fontigon - Gorges de Chateaudouble - Bois des Clappes ZSC
- ☐ FR9310110 : Plaine des Maures (La) ZPS
- ☐ FR9301622 : Plaine et massif des Maures ZSC
- ☐ FR9301609 : Pointe Fauconnière (La) ZSC
- ☐ FR9301613 : Rade d'Hyères ZSC
- ☐ FR9312026 : Sainte-Baume occidentale ZPS
- ☐ FR9312008 : Salins d'Hyères et des Pesquiers (ZPS)
- ☐ FR9301618 : Sources et tufs du Haut Var ZSC
- ☐ FR9301626 : Val d'argens (Le) ZSC
- ☐ FR9312022 : Verdon (Le) ZPS
- ☐ FR9301997 : Embiez - Cap Sicié ZSC

☒ Hors site(s) Natura 2000

indiquer à quelle distance du site (en mètres ou kilomètres)

à 950m	(m ou km) du site n° FR93-	01564 (Gorges de la Vésubie et du Var - Mont Vial - Mont
à	(m ou km) du site n° FR93-	
à	(m ou km) du site n° FR93-	
à	(m ou km) du site n° FR93-	

d. Étendue/emprise du projet, des travaux ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation/du projet (si connue) :

(m²)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²

☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☒ 100 à 1 000 m²

☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m)

- Emprises en phase chantier : (m²)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, les travaux ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Aménagement d'un court accès (<50m) pour permettre aux engins d'accéder au lieu de forage.

e. Durée prévisible et période envisagée des travaux ou de l'intervention :

- Projet, travaux, intervention :

☒ diurne

☐ nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

ou durée approximative (cocher la case correspondante) :

☒ < 1 mois

☐ 1 an à 5 ans

☐ 1 mois à 1 an

☐ > 5 ans

- Période précise si connue : (de tel mois à tel mois)

ou période approximative (cocher la(les) case(s) correspondante(s)) :

☐ Printemps

☒ Automne

☒ Été

☐ Hiver

- Fréquence :

☐ chaque année

☐ chaque mois

☐ autre (préciser) : Les travaux de forage de reconnaissance se feront en une seule fois. Puis si les résultats sont satisfaisants, il sera raccordé au réseau de production d'eau potable.

f. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet, les travaux généreront des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...).

Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Le rejet des eaux d'exhaure n'aura lieu que ponctuellement. Les eaux se rejeteront à proximité immédiate dans un petit vallon.

g. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet en **euros (€)** et **toute taxe comprise (TTC)**.

Coût global du projet en chiffres : 300 000 (TTC)

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|--|
| ☐ < à 5 000 € TTC | ☐ de 20 000 € à 100 000 € TTC |
| ☐ de 5 000 à 20 000 € TTC | ☐ > à 100 000 € TTC |

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

Nature du chantier ou du projet

- ☐ Travaux en falaise
- ☐ Nécessité élagage, coupe d'arbres
- ☐ Pistes de chantier, circulation, aires de stationnement de véhicules
- ☐ Stockage engins et matériaux
- ☐ Base de vie et locaux de chantier (groupe électrogène, produits, ...)
- ☒ Travaux de terrassement, remblais, déblais

Impact sur la ressources

- ☐ Rejets dans le milieu aquatique
- ☒ Prélèvement d'eau
- ☐ Prélèvement de matériaux (bois, granulats, blocs de pierre, ...)

- ☐ Prélèvement de terres (substrat, décapage de sol, stockage de terres végétales, ...)
- ☐ Prélèvement d'autres ressources naturelles (à préciser)

Impact sur les espaces et les espèces

- ☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- ☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- ☐ Piétinements

Nuisances et pollutions potentielles ou avérées

- ☒ Poussières
- ☒ Bruits
- ☒ Vibrations
- ☐ Travaux nocturnes
- ☒ Travaux diurnes
- ☐ Nécessité éclairage chantier
- ☐ Déchets (aires de collecte, de stockage, de traitement sur site avant collecte, ...)
- ☐ Actions de dépollution (extraction macro-déchets, ...)
- ☐ Autres pollutions ou nuisances possibles (avant, pendant et après travaux)

Autres incidences possibles

Au regard de ces questions, expliquer **la zone d'influence** que vous avez déterminée :

Cette zone d'influence se superpose-t-elle en tout ou partie ou est limitrophe avec un périmètre d'un site NATURA 2000.

- ☒ Non => Vous pouvez passer à la partie « Conclusions générales »
☐ Oui => Il est nécessaire de compléter les parties suivantes

3 État des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet, les travaux ou l'intervention sur cette zone.

PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRE / FONCIÈRE / CONTRACTUELLE et INVENTAIRES PATRIMONIAUX :

Le projet est situé en :

☐ Parc National :

☐ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) :

☐ Site Inscrit/Classé:

☐ Réserve de Biosphère :

☐ Parc Naturel Régional (PNR) :

☐ Réserve Naturelle Nationale (RNN) :

☐ Réserve Naturelle Régionale (RNR):

☐ Aires Marines Protégées (AMP) :

☐ Sanctuaire Pelagos (ASPIM) :

☐ Espace Naturel Sensible (ENS) :

☐ Espace Boisé Classé (EBC) :

☐ Site Naturel Protégé du Conservatoire du Littoral (CDL) :

☐ Site international zones humides RAMSAR :

☐ Projet d'Intérêt Général (PIG) de protection :

☐ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

☐ Terrestre de type I ☒ Terrestre de type II ☐ Marine de type I ☐ Marine de type II

Chaîne de Férion, Mont Cima (930012627)

☐ Plan national d'action (PNA) en faveur des espèces menacées

☐ Aigle de Bonelli ☐ Tortue d'Hermann ☐ Lézard Ocellé ☐ Gypaète barbu ☐ Petite Masette

☐ réserve biologique ou naturelle (nationale/géologique) :

☐ zone humide (inventaire départemental) :

☐ zone de compensation :

☐ site conservatoire des espaces naturels :

b) USAGES :

* SRCE : schéma régional de cohérence écologique

** SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- ☒ Aucun
- ☐ Pâturage / fauche
- ☐ Chasse
- ☐ Pêche
- ☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- ☐ Agriculture

- ☐ Sylviculture
☐ Activités militaires
☐ Perturbations diverses (inondations, incendies, décharges, déblais/remblais, cabanisation, etc...)
☐ Plongée (sous-marine, apnée, randonnée subaquatique, sentier sous-marin)
☐ Construite/urbanisé, non naturelle :
☐ Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

MILIEUX NATURELS ET ESPÈCES :

Renseigner les tableaux en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Vous pouvez interroger, à ce sujet, l'animateur du site Natura 2000 dont vous trouverez les coordonnées indiquées dans la rubrique "Où trouver l'information sur Natura 2000 " à la fin de ce formulaire.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro et l'angle des prises de vue sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

Photo 4 :

Photo 5 :

Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

Cocher si présent ☐ oui

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires (nom, surface, etc...)
Milieux forestiers	forêt de résineux	☐	
	forêt de feuillus	☐	
	forêt mixte/mosaïque	☐	
	plantation/régénération/ornement	☐	
	autre	☐	

Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse/prairie sèche	☐	
	pelouse semi-boisée	☐	
	lande	☐	
	garrigue / maquis	☐	
	autre	☐	
Milieux rocheux	falaise	☐	
	éboulis	☐	
	affleurement rocheux	☐	
	blocs	☐	
	autres	☐	
Zones humides	lagune méditerranéenne	☐	
	cours d'eau (source, rivière, fleuve)	☐	
	lac/étang/marais	☐	
	mare/dépression	☐	
	fossé/roubine/lône/canal	☐	
	prairie humide	☐	
	autre	☐	
Milieux littoraux	dunes fixées ou mobiles	☐	
	plages et bancs de sables	☐	
	plages et bancs de galets	☐	
	laisses de mer (dépôts naturels)	☐	
	autre	☐	
Milieux marins	sables fins/grossiers	☐	
	replats	☐	
	boueux/sableux/sédiments	☐	
	récifs/falaises/îlots maritimes	☐	
	herbiers (posidonies)	☐	
autre	☐		
Autre(s) milieu(x)		☐	

TABLEAU ESPÈCES FAUNE-FLORE :

Cocher si présent ☐ oui

Remplissez en fonction de vos connaissances (cf. Document d'Objectifs Natura 2000) :

Liste non-exhaustive

GROUPE D'ESPECE	NOM DE L'ESPECE	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone par l'espèce...)	Préciser si proche du projet et à combien
Reptiles et Amphibiens	Tortue aquatique (Cistude d'Europe)	☐		
	Tortue terrestre (Hermann)	☐		
	Tortue marine (Caouanne)	☐		
	Rainette méridionale,	☐		
	Crapaud calamite	☐		
	Couleuvre de Montpellier/ à échelons	☐		
	Lézard ocellé / vert/ des murailles	☐		
	Autre	☐		
Chauve-souris et Mammifères Terrestres	Grand / Petit rhinolophe	☐		
	Murin à oreilles échancrées	☐		
	Minioptère de Schreibers	☐		
	Petit murin	☐		
	Murin de Capaccini	☐		
	Campagnol amphibie	☐		
	Autre	☐		
Insectes (ex : papillon, libellules)	Odonates (Cordulie à corps fin)	☐		
	Damier de la Succise	☐		
	Grand capricorne	☐		

	Cicindèles	☐		
	Taupin violacé	☐		
	Autre	☐		
Oiseaux	Aigrette garzette, Grande aigrette	☐		
	Bouscarle de Cetti/ Cisticole des joncs	☐		
	Blongios nain	☐		
	Héron cendré/pourpré	☐		
	Martin pêcheur d'Europe	☐		
	Loriot d'Europe/Rollier/ Guêpier	☐		
	Autre	☐		
Poissons	Alose feinte du Rhône	☐		
	Barbeau méridional	☐		
	Lamproie marine/fluviale	☐		
	Dorade royale, loup, sole, rouget	☐		
	Anguille/civelle	☐		
	Autre	☐		
Plantes	Canne de Fréjus (Canne de Pline)	☐		
	Tamaris africain	☐		
	Plantes dunaires (euphorbe, panicaud...)	☐		
	Autre	☐		

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat(s) naturel(s) tableau milieux naturels surface de(s)
l'habitat(s) concerné(s) éventuel(s) :

Destruction ou perturbation d'espèce(s) tableau espèces faune/flore) nom(s) de l'espèce(s) et
nombre d'individus potentiels :

Perturbations des espèces dans leur(s) fonction(s) vitale(s) (reproduction, repos,
alimentation):

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

☒ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Hors de toutes zones protégées, ce projet sera réalisé dans les règles de l'art et toutes les précautions seront prises pour éviter les perturbations (poussières, rejets, ruissellements).
De plus, ces travaux seront de courte durée.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Nice

Nom du maître d'ouvrage : SMIAGE Maralpin

Le (date) : 28/03/2025

et Signature

Cyril MARRO
Directeur général des services
Syndicat Mixte Inondations, Aménagement
et Gestion de l'Eau

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

Voir la liste des DDT(M) et contacts

- Information cartographique **GeoIDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- Après de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- sur le portail de l'Etat dans le Var : www.var.gouv.fr

lien sur la rubrique N2000

<http://www.var.gouv.fr/natura-2000-r1939.html>

cheminement :

Accueil > Politiques publiques > Biodiversité et Nature > Aires protégées > N2000

Où renvoyer mon formulaire Natura 2000 ?

Si mon projet est dans le département du VAR, formulaire et pièces à joindre (en format pdf, img et texte) sont à envoyer par mail sur la boîte dédiée :
ddtm-biodiv@var.gouv.fr

Si mon projet se situe dans un autre département, consulter la liste des DDT(M) pour connaître les modalités d'envoi spécifiques.